

BUREAU #DE-RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B.P. 6009 - 45060 Orléans Cédex - Tél.: (38) 63.80.01

RÉSEAUX DE CONTROLE DE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

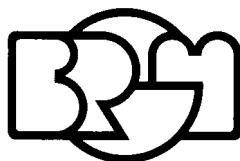
JOURNEES TECHNIQUES DES 3 ET 4 AVRIL 1979

par

G. BERGER*, B. MOUSSIE* et A. LANDREAU**

* Service Régional "Ile de France" - BRIE-COMTE-ROBERT

** Département "Hydrogéologie" - ORLÉANS



Département hydrogéologie
B.P. 6009 - 45060 Orléans Cédex
Tél.: (38) 63.80.01

Service géologique régional
BASSIN DE PARIS
65, rue du Général Leclerc
B.P. 74, 77170 Brie-Comte-Robert
Tél.: (1) 405.27.07

79 SGN 514 HYD/BDP

Avril 1979

R E S U M E

*Ce rapport, établi dans le cadre des travaux méthodologiques du Service Régional " Ile de France " et du département " Hydrogéologique " est le **compte-rendu** de deux journées d'études qui se sont déroulées sur le thème " Réseaux de contrôle de la qualité des eaux souterraines ".*

*Depuis quelques années, le B.R.G.M. ainsi que d'autres organismes (**Agences du Bassin, S.R.A.E. ..**) ont été amenés à promouvoir le contrôle de la qualité des eaux souterraines et sont impliqués dans la mise en place et la gestion de tels réseaux.*

Il était intéressant après ces quelques années de fonctionnement de faire, le point en confrontant les expériences de chacun et à partir de là tirer un certain nombre de conclusions tant du point de vue conception que fonctionnement, notamment en ce qui concerne l'exploitation des données recueillies et leur diffusion.

RESEAU DE CONTROLE DE LA
QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES.

S O M M A I R E

- *Liste des participants*
- *Introduction*
- *Compte-rendu de La journée du 3 Avril*
- *Compte-rendu de la journée du 4 Avril*
- *Textes de référence.*
 - . *Nuisomètres et qualitomètres (CL. Megnien)*
 - . *Réseau qualité dans Le Bassin Seine-Normandie (Mr Grenet. Agence financière de Bassin Seine-Normandie)*
 - . *Conception d'un réseau de surveillance et de la qualité des eaux souterraines (S.R Amon, Agence financière de Bassin Rhin-Meuse)*
 - . *Surveillance des eaux souterraines en Alsace et information Le réseau qualité (Mr Gerondeau - Compte, technique de L'eau " Alsace ") .*
- *Conclusions.*

CONCLUSION

- Il est nécessaire de distinguer trois types de réseaux : alerte, contrôle de la nuisance, surveillance de l'évolution de la qualité de l'eau à "l'échelle régionale".

Chacun de ces réseaux a ses caractéristiques propres et de ce fait les critères de choix de celles-ci sont spécifiques à chacun (nombre de points à surveiller, fréquence de prélèvements, nature des éléments à analyser) ; de même en ce qui concerne la gestion.

Parmi ces trois réseaux, seul celui "nuisance" s'appuie sur des bases légales (décret **73/218**) d'où la difficulté de mise en place pour les deux autres et particulièrement le dernier : faible motivation des instances départementales qui évoluera peut-être favorablement avec la mise en place d'objectifs de qualité.

- Actuellement, les réseaux de surveillance de l'évolution de la qualité sont essentiellement localisés dans le nord de la France et principalement sur le bassin Seine-Normandie (incitation de l'Agence) : nappe des calcaires de Champigny, de la craie en Seine-Maritime, nappes des départements de l'**Yonne** et de l'**Aisne**, nappes de la plaine de l'**Ain** et de la plaine d'Alsace.

Les deux premiers réseaux cités sont en phase de gestion, huit en cours d'installation. Pour quatre réseaux, la mise en place est prévue en cours de l'année 1979.

- Concernant la définition des caractéristiques des réseaux de surveillance de l'évolution de la qualité de l'eau, on dispose d'un 'arsenal' relativement complet de traitements statistiques des données **hydrochimiques**. Mais l'emploi de ces traitements suppose au préalable une bonne connaissance de l'hydrogéologie du secteur et de la vulnérabilité de la nappe.
- Les expériences de mise en place de réseaux sur le bassin Seine-Normandie montrent que pour des considérations de financement, il est nécessaire d'associer et de motiver les "instances régionales" et de ce fait, l'unité de surveillance est le plus souvent le département. Le suivi des réseaux nécessite une motivation constante de ces instances départementales d'où la nécessité d'une information et d'une diffusion des résultats : "bulletin de santé" de la nappe adressé aux utilisateurs et aux élus donnant les grandes tendances de l'évolution, les cas préoccupants de pollution ainsi que les risques encourus. Plusieurs voies sont possibles pour la diffusion de cette information : **D.D.A.S.S**, mission déléguée de bassin,